



**Le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) dit se réserver le droit de saisir les instances compétentes pour dénoncer cette violation flagrante de l'éthique et de la déontologie journalistique.**

Le journal l'Anecdote a roulé ses lecteurs dans la farine. Dans la livraison de ce 4 juillet 2022, le bihebdomadaire consacre sa grande UNE sur le boycott des élections législatives et municipales de 2020 par le MRC.

Avec en affiche une photo de Maurice Kamto, le journal de Jean Pierre Amougou Belinga titre « **Ma vérité** », tentant ainsi de faire croire à ses lecteurs que Maurice Kamto a accordé une interview dans ses colonnes.

Il n'en est rien, l'avocat politicien n'a jamais accordé d'interview à ce journal, informe le porte-parole du MRC dans un post sur Facebook. « **Dans la recherche désespérée de visibilité et le désir de booster son audimat, le journal L'ANECDOTE n'a pas trouvé mieux que de s'inventer une interview de Maurice KAMTO. Maurice KAMTO n'a jamais accordé une interview au journal L'ANECDOTE. Il se réserve le droit de saisir les instances compétentes pour dénoncer cette violation flagrante de l'éthique et de la déontologie journaliste ainsi qu'une exploitation abusive de son image et celle du MRC** », lit-on.